Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212902803-20251210-DCM2025_6_13-DE

TELGRUC SUR MER

COMMUNE DE TELGRUC SUR MER - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE TELGRUC SUR MER
Séance du 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mathilde PAILLOT-POULIQUEN, Maire.

Conseillers municipaux présents : ARNAUD Véronique, DESAINTJAN Evelyne, FAUCHARD Maïwenn, GOURITIN Marie-Laure, HOARAU Christine, KERSPERN Jean-Claude, LABIGNE Sylvie, LE MOIGNE Yves, LE PENNEC Dominique, LE SONN Michel, PIERROT Mathieu, SOULAIMANA Hamissi.
RIOU Marie-Pierre est arrivée en séance à 20h00.

Procurations : LAGADIC Matéo à LE PENNEC Dominique, LANDIER Morgan à FAUCHARD Maïwenn, MENU Marie-Hélène à GOURITIN Marie-Laure, RIOU Marie-Pierre à ARNAUD Véronique.
Absents : GALK-PORSMOGUER Myriam, ROSPART Olivier.

Secrétaire de séance : ARNAUD Véronique.

N° 2025-6-13 - CONVENTION DE PASSAGE DE CANALISATION DANS LE DOMAINE PUBLIC A KERNON

Pour des raisons techniques de faisabilité d'un assainissement individuel à Kernon, un administré demande l'autorisation de mettre en place une canalisation sous le chemin d'exploitation CE77 sur environ 5m, comme indiqué sur le plan joint en annexe.

La canalisation sera conçue pour supporter le passage de véhicules, en termes de classe de résistance et de mise en œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE le passage d'une canalisation nécessaire à la réalisation d'un assainissement individuel dans le chemin d'exploitation CE77 à Kernon.
- AUTORISE la maire à signer la convention de passage correspondante et tout document relatif au dossier.

La Maire,

Mathilde PAILLOT-POULIQUEN.

